

# Les propositions de la CPU

Parce que les connaissances scientifiques sont une composante à part entière de la réflexion politique, il faut créer une instance scientifique, rattachée au président de la République. Son rôle sera de renforcer la capacité d'expertise stratégique des pouvoirs publics, et la rendre plus efficiente.

## FINANCER ET CLARIFIER

- **Augmenter le budget de plus d'1 milliard d'€ par an** afin de passer de 0,79% à 1 % du PIB pour la recherche publique.
- **Créer à partir de l'ANR une seule grande agence de financement de la recherche**, en portant ses moyens à au moins 1 Md€,
- **Revaloriser toutes les rémunérations**, en particulier celles de début de carrière pour les titulaires et celles des doctorants et ATER.

## SIMPLIFIER ET PRIORISER

- **Refonder la contractualisation avec l'État**, à partir d'une évaluation rénovée et en y associant fortement les organismes de recherche.
- **Confier aux universités la coordination de la recherche** en région.
- **Coordonner au niveau de chaque site les recrutements des personnels** entre EPST et universités.
- **Justifier, à la création de tout nouveau dispositif, sa plus-value** par rapport aux programmes déjà existants notamment au niveau européen.

## ENCOURAGER LES INITIATIVES

- **Reconnaître à toutes les universités le droit à l'expérimentation** en élargissant le périmètre d'application de l'ordonnance du 12 décembre 2018 actuellement circonscrit aux établissements nouveaux issus de fusions ou de regroupements.

## VALORISER ET INNOVER

- **Réformer le CIR afin qu'il incite à plus de liens entre les entreprises et les organismes publics de recherche.**
- **Simplifier la valorisation des produits de la recherche en imposant la notion de mandataire unique** avec une politique claire entre toutes les tutelles.
- **Augmenter le nombre de thèses CIFRE** pour les PME, en augmentant le financement du MESRI.
- **Simplifier les prises de participation** de nos établissements dans les entreprises, notamment dans des start-up à fort potentiel.
- **Encourager et accompagner l'innovation sociale** par le développement des recherches partenariales avec les collectivités, associations et groupes organisés.
- **Développer la culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat**, en amplifiant la démarche initiée avec les projets PEPITE.

## REPENSER LE RECRUTEMENT

- **Repenser l'ensemble du processus de recrutement** des enseignants-chercheurs de façon à converger avec les standards internationaux et notamment européens.
- **Donner aux universités la maîtrise de leurs recrutements**, en modernisant les procédures et en supprimant le préalable de la qualification.
- **Assouplir le cadre des missions** des enseignants-chercheurs et revoir la comptabilisation de leurs activités.
- **Réfléchir à un seul statut allant de l'enseignant au chercheur.**
- **Permettre aux expérimentations de la tenure track**, d'aller jusqu'à un processus spécifique de titularisation.
- **Donner la possibilité aux universités d'expérimenter le contrat de chantier.**